

Dicastère Recherche et Innovation
Isabelle Lucas, Cheffe de projet Open science

Hes·SO

Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Fachhochschule Westschweiz

University of Applied Sciences and Arts
Western Switzerland

TAYLOR & FRANCIS CONTRAT

2024-2027

Contenu du contrat

Le contrat Read&Publish a été signé en février 2024 entre le Consortium des bibliothèques universitaires suisses (CSAL) et Taylor & Francis. Il comprend l'abonnement aux revues payantes et la publication en Open Access dans les revues Hybrid et Gold OA de l'éditeur.

Volet « Publish »

- Les membres des HES suisses peuvent publier dans toutes les revues « hybrid », « full gold », ainsi que dans les journaux de Dove Press et F1000 Research.
- Le nombre d'articles publiés est limité : 2024 : 702 ; 2025 : 716 ; 2026 : 730 ; 2027 : 745 (nombre total d'articles pour toutes les hautes écoles suisses).

Volet « Read »

- L'accès « read » reste inchangé : il est limité aux collections SSH (Social Sciences & Humanities) et S&T (Science & Technology) qui représentent environ 2000 titres accessibles depuis 1997, ainsi qu'aux collections et titres souscrits séparément par la HES-SO.

DUREE DU CONTRAT

Janvier 2024 à décembre 2027 (4 ans).

La **date d'acceptation** d'un article fait foi pour la prise en charge dans le cadre de cet accord.

TITRES INCLUS DANS LE VOLET PUBLISH

Le lien ci-dessous permet de consulter les revues incluses dans l'accord, soit celles dans lesquelles l'auteur-e ne paiera pas les frais de publications. [Liste des revues incluses téléchargeable bientôt sur le site du consortium.](#)

AUTEUR ELIGIBLE

Pour pouvoir bénéficier de l'accord, l'auteur-e doit être affilié-e à une haute école suisse partie prenante de l'accord. Dans le cas d'un article publié par plusieurs auteur-e-s, c'est le « [corresponding author](#) » de l'équipe qui doit être affilié à une institution suisse partie prenante de l'accord pour pouvoir en bénéficier.

La reconnaissance de l'auteur-e correspondant-e se fait sur la base de l'affiliation signalée sur la plateforme de l'éditeur, mais aussi de l'adresse email. Il est donc très important que les auteur-e-s s'enregistrent avec le mail de leur école.

LIENS

- [Page de Taylor & Francis sur l'accord](#)